

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2021\_067

Séance du lundi 20 septembre 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 17/09/2021

Présents : 15

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Daniel MOLINES

**Présents :** Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

**Représentés:**

**Excusés:** Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Christelle FOLCHER, Guillaume HARVOIS

**Absents:**

**Objet: Vente Frédéric MOLINES - DE\_2021\_067**

Monsieur le maire rappelle aux élus les conditions de cette aliénation qui a déjà été discutée récemment en conseil municipal.

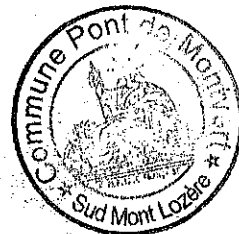
Monsieur Frédéric MOLINES a sollicité à la commune la vente de deux morceaux de terrain attenants à sa propriété. Il s'agit d'un espace de terrain en forme de triangle devant son garage et d'une terrasse sous laquelle se trouve la fosse sceptique de la maison.

Monsieur Folcher est chargé par le conseil de faire réaliser le bornage de ces deux parties de terrain aux frais du pétitionnaire.

Le Conseil décide le déclassement de ces parcelles appartenant actuellement au domaine public de la commune pour pouvoir les vendre ensuite.

Le Conseil décide le prix de 5€ le m<sup>2</sup>.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/10/2021 048-200057594-20210920-DE_2021_067-DE